

(English follows)

l'avortement est un droit humain essentiel

CONSIDÉRANT QUE l'avortement est un droit humain essentiel; et

CONSIDÉRANT QUE l'égalité véritable ne peut être atteinte sans la capacité d'exercer un contrôle sur son corps, sa santé et sa reproduction; et

CONSIDÉRANT QUE tout le monde a droit à un accès égal et non discriminatoire à l'avortement, ainsi qu'à d'autres formes de soins de santé sexuelle et génésique, y compris les femmes, les hommes, les jeunes et les membres LGBTQ de la communauté universitaire d'Ottawa; et

CONSIDÉRANT QUE les membres du Syndicat étudiant de l'Université d'Ottawa s'opposent au financement et/ou au soutien de tout organisme anti-avortement sur le campus, ce qui pourrait nuire à l'expérience scolaire et sociale des étudiants et nuire à leur capacité de vivre librement et d'avoir accès égal aux soins de santé; **PAR CONSÉQUENT**

IL EST RÉSOLU QUE le Syndicat étudiant de l'Université d'Ottawa adopte une position pro-choix en ce qui concerne le droit à l'avortement ; et

IL EST EN OUTRE RÉSOLU QUE l'Assemblée générale demande au Comité d'administration d'adopter une politique en vertu de laquelle les activités et les groupes anti-avortement ne peuvent recevoir de financement ou d'autres formes de soutien; et

IL EST EN OUTRE RÉSOLU QUE l'Assemblée générale demande au Conseil d'administration de refuser le statut de club officiel aux étudiants de l'Université d'Ottawa pour la vie.

Abortion is Human Rights

WHEREAS abortion is an essential human right; and

WHEREAS true equality cannot be achieved without the ability to have control over one's body, health, and reproduction; and

WHEREAS everyone is entitled to equal and non-discriminatory access to abortion, as well as other forms of sexual and reproductive health care, including women, men, youth, and LGBTQ+ members of the University of Ottawa community; and

WHEREAS the members of the University of Ottawa Students' Union oppose the funding and/or support of any anti-abortion organization on campus, which could negatively affect the academic and social experience of students, and negatively affect a student's ability to live freely and have equal access to health care; **THEREFORE:**

BE IT RESOLVED THAT the University of Ottawa Students' Union take a pro-choice position with respect to abortion rights; and

BE IT RESOLVED THAT the General Assembly call on the Board of Directors to adopt a policy under which anti-abortion activities and groups cannot receive funding or other forms of support.

BE IT RESOLVED THAT the General Assembly call on the Board of Directors to deny official club status to University of Ottawa students for Life.